

Perpignan, le 18 juin 2015

Sécurité estivale

Prévention risque sanitaire : lutte contre le moustique tigre (*Aedes albopictus*)



Le moustique tigre « *Aedes albopictus* » a été détecté dans plusieurs communes du département des Pyrénées-Orientales en 2012. Son implantation est confirmée et son éradication n'est pas possible. Il est le vecteur potentiel de la dengue et du chikungunya.

Le niveau 1 du plan départemental de lutte a été activé en janvier 2013 dans les Pyrénées-Orientales. Dans la région Languedoc Roussillon 4/5 départements sont en niveau 1.

Dès lors une surveillance épidémiologique et une lutte anti vectorielle interviennent du 1er mai au 30 novembre de chaque année. Elle est mise en place par l'ARS. Alors que la surveillance entomologique est mise en place par l'EID Méditerranée (entente inter départementale) sous autorité du Conseil départemental.

Actions de communication et de sensibilisation

- réunion de la cellule de gestion par la préfète afin de mobiliser l'ensemble des acteurs, y compris les responsables de l'aéroport de Perpignan
- recensement des moyens matériels et humains en cas d'épidémie pour venir en soutien à l'EID
- réunions d'information et de sensibilisation à l'attention des élus les 26 juin (arrondissement de Perpignan élargi) et 30 juin (arrondissement de Céret)
- transmission d'une note d'information par l'ARS aux professionnels de santé afin de sensibiliser sur les signalements à faire.

Conseils de comportement :

- après une période humide s'assurer que les récipients restés dans le jardin ne contiennent pas de l'eau stagnante
- se protéger des piqûres de moustiques en portant des vêtements longs, appliquer des produits anti-moustiques sur la peau et installer des moustiquaires
- protéger l'habitat en utilisant des diffuseurs d'insecticide et allumer les climatiseurs, les moustiques n'aiment pas les endroits frais.

L'implantation du moustique tigre dans les Pyrénées-Orientales

